



DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ARMEMENT

DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sous-Direction de la Gestion des
Procédures de Contrôle



SIGALE

SYSTÈME D'INFORMATION,
DE GESTION ET D'ADMINISTRATION
DES LICENCES D'EXPORTATION

BULLETIN OPÉRATEUR SIGALE

BOS N°14

Objet : Comment éviter la perte de condition sur les fournitures

Objectif : Diminuer le temps d'instruction d'une modification de licence

Lorsque l'administration a appliqué des conditions sur une ligne de matériel, le fait de supprimer celui-ci supprime les conditions qui lui étaient liées. L'administration doit donc effectuer des recherches et rédiger à nouveau les conditions, ce qui rallonge le temps d'analyse et de traitement de la demande.

Lors d'une demande de modification d'une licence notifiée, il convient donc :

- si vous souhaitez modifier une ligne de matériel :
 - **ne pas la supprimer** mais modifier les données à l'intérieur de la ligne ;
- si vous désirez dupliquer une ligne existante :
 - il faut modifier la ligne déjà existante et en créer d'autres.

Madame Sandy MONCEYRON
Chargée du soutien SIGALE

Monsieur Bruno LECLÈRE
Officier de projet SIGALE